

dieuise providence, s'est mis de la partie, et il y a là pour moi une source intarissable de reconnaissance et d'admiration ; c'est une chose que je redis sans cesse, et personne n'a de réponse à faire. — Voilà le dix-neuvième siècle qui arrive avec ses industries, avec ses progrès de toute nature, et aussi avec ses injustices, avec ses meutings, qui vient nous dire que nous n'aimons pas l'éducation du peuple ; qu'on ne veut plus d'ordres contemplatifs, qu'il faut des ordres qui travaillent. Eh bien, siècle d'industrie et de travail, Dieu répond à tes exigences : à l'heure où je parle, les congrégations religieuses dévouées à tous les abus de la charité la plus active, Dieu les multiplie parmi nous. Grâce à l'esprit de dévouement que son souffle met au cœur de ses plus pures et plus nobles créatures, voilà les congrégations enseignantes, les Frères des écoles chrétiennes, les Frères de la Sainte Famille, et d'autres encore ; les congrégations hospitalières de femmes pour les enfants et les malades, plus nombreuses qu'elles n'ont jamais été. Jamais nous n'avons eu dans l'Eglise un siècle, quel qu'il soit, le plus grand, le plus saint, le plus honnête des siècles, qui ait présenté à la terre le spectacle que présente l'Europe catholique au monde, et spécialement la France, dans cette floraison admirable des congrégations charitables.

Et il n'y a pas à prétendre qu'il y en a trop : elles ne suffisent pas au besoin et aux vœux des populations. De cela, je vais vous donner une preuve que j'ai fait moi-même. J'ai voulu, selon le vœu intelligent et vraiment patriotique, publiquement exprimé par un excellent préfet, M. Dabessey, que j'ai eu le bonheur de posséder à Oréans, en 1851, j'ai voulu multiplier dans mon diocèse, les écoles de filles tenues par des religieuses. M. Dabessey en voulait une, dans sa circonscription, il en demandait une pour chaque village. Je me suis adressé à 49 congrégations ; à l'exception d'une, qui m'a donné quatre religieuses, toutes m'ont répondu : "Les demandes sont si nombreuses que nous ne pouvons y suffire."

Et qu'on nous dise maintenant qu'on ne veut pas en France de l'enseignement religieux, ou que nous ne voulons pas de l'instruction pour le peuple ! (Applaudissements.)

Done, sur la Nécessité de l'enseignement pour le peuple, il n'y a pas de difficulté.

Que nous voulions pour le peuple l'enseignement, je ne dis pas seulement aussi bien, mais plus que nos adversaires, c'est sur quoi, pour ma part, sans manquer envers eux à la charité chrétienne et sans faire aucun jugement sévére, je n'ai pas le plus petit doute, et je leur dis très-simplement : Vous n'avez pas une école dans les Gaules, quand nous en comptions de nombreuses, que fondaient nos Conciles, nos Evêques et nos aumônes. A l'heure qu'il est, nous en avons jusqu'au Thibet, et vous n'en avez pas.

#### DE LA CONCURRENCE DANS L'ÉDUCATION.

La concurrence est tout à la fois la loi de la nature et de la société : dans la nature, elle développe, par la lutte avec les obstacles, l'énergie humaine ; dans la société, elle développe, par la lutte avec les rivaux, l'émulition. Telle est la force des choses. Tel est aussi le courant du siècle. Je suis en cela les préceptes de l'Ecriture : "Ne va pas te briser contre le courant du fleuve : Ne coneris contrâ iustum fluminis." C'est-à-dire marche avec le temps, non pour te laisser corrompre par lui, mais pour le sauver en l'améliorant.

J'entends souvent parler de la société moderne, et il est certains hommes qui s'épouvent à ce nom. En vérité, je ne sais pourquoi ! Est-ce que chaque siècle nouveau n'est pas une société moderne ? (Sourires d'approbation.)

Qu'y a-t-il donc à faire ? S'effrayer ? Non. La vérité et le bon sens, c'est qu'il faut voir dans son temps, dans son siècle, ce qu'il y a de bon, ce qu'il y a de mal ; l'étudier avec intelligence, et avec amour ; dévorer sa vie, s'il le faut, à éclairer les esprits, à sauver les âmes. Quant à moi, je le confesse, je ne puis me réduire à perdre la tête devant un mot, et à rêver la fin du monde, parce qu'il y a une société moderne. (Bravos.)

J'ai l'habitude de dire ce que je pense, et j'avouerai que, croyant l'émulition bonne en soi, parce qu'elle entretient le zèle des deux côtés et le progrès, je n'aimerais pas à voir les écoles dirigées par le clergé ou les religieux sans aucune concurrence. Je ne désire pas évidemment qu'elle leur soit faite par des impies ; mais je n'y vois qu'un bien, si elle leur est faite par de bons et honnêtes laïques.

On me dira peut-être ici : Vous avez vos finesse ! Vous ne craindez pas la rivalité de nos écoles, parce que vous savez que les familles préfèrent les vôtres. — Que voulez-vous ? Si cela est, si c'est l'instant des pères et mères, ce n'est pas moi qui dirai que cet instinct-là les trompe.

Je vous raconterai même à ce sujet un fait que je tiens de la

bouche d'un ancien et honorable préfet de la Seine, M. Rambuteau.

Il se rendait quelquefois, incognito, dans les classes d'adultes de Paris. Un soir il était arrêté à la porte d'une école tenue par un Frère, où il y avait queue. Une autre école était, non loin de là, tenue par un laïque. S'il tessait à un ouvrier qui se trouvait près de lui : Pourquoi, lui dit-il, n'allez-vous pas à la classe voisine où il y a de la place ? Ah ! monsieur, lui répond l'ouvrier, c'est que l'instituteur qui est là est un monsieur un peu fier ; qu'il ne pense qu'à se faire décorer. Les Frères sont des ouvriers comme nous ; ils ont une blouse noire, un peu plus longue ; voilà tout ! (Rires et applaudissements.)

Ceutes, je ne prétends pas que les instituteurs laïques méprisent le peuple ; mais assurément l'instinct de cet ouvrier sur les bons Frères ne le trompait pas.

J'ai une autre raison pour n'avoir pas peur de la concurrence des bons instituteurs. Avant d'être évêque, je n'avais pas l'expérience que m'ont depuis donnée mes visites pastorales dans mon diocèse et dans les écoles. Mais aujourd'hui je le dis hautement : depuis que je suis évêque, les instituteurs laïques, bien loin de m'effrayer, quand ils sont bons, me remplissent d'estime et de confiance.

J'en ai rencontré dans mon diocèse, et je ne doute pas qu'il n'y en ait aussi ailleurs, qui étaient vraiment admirables.

Les instituteurs, voici comme je les distingue. Je les partage en trois classes. Il y a d'abord, je dirai, les incapables ; et ne soyons pas trop fiers, il y en a partout. Il y a ensuite les mécontents ; ils sont nombreux. Je ne crois pas cependant qu'il y ait en France aujourd'hui, comme en 1851, quarante mille instituteurs, dont M. l'hiens disait énergiquement que c'étaient "quarante mille autocrates, quarante mille carés de l'athéisme et du socialisme".

Mais voilà que maintenant on leur donne de nouveau la tête, en leur répétant qu'ils sont les réformateurs du genre humain, et les précepteurs du souverain, qui est le peuple. J'espère qu'on ne leur dit pas cela chez vous, messieurs ; mais là où on le dit, ces flatteries sont un effroyable danger ! Les hommes qui disent ces choses font une bien mauvaise action.

Il y a enfin les instituteurs que j'appellerais volontiers les saints. J'en ai connu. La veille de mon départ, je recevais une lettre d'un de ces hommes, qui n'est pas un saint du premier ordre, si vous le voulez, il le sera peut-être un jour, mais du deuxième ou du troisième ordre, et je vous assure que cette place n'est pas encore occupée par beaucoup de gens ; or les pensées et les sentiments de cet homme modeste m'ont touché profondément.

Car je dis qu'un honnête homme, qui élève sa famille et les nôtres chrétiennement, patiemment, auxiliaire déintéressé du maire et du curé, s'élevant par les services rendus à l'estime générale, est un bienfaiteur public.

Pour ceux-là, comme pour le prêtre, l'enfant est un être bénit, un protégé de Celui qui a dit : "Laissez venir à moi les petits enfants ;" une âme immortelle à éclairer, à sauver ; ceux-là sont comme des religieux, ils sont aimés par les religieux ; la concurrence avec eux n'est qu'une lutte à qui sera le plus de bien.

Je le répète, je pense la même chose de la bonne institutrice, de la bonne directrice d'asile. — Et qu'est-ce donc que l'Eglise, si ce n'est la réunion et l'émulition pacifique de tous ceux qui, sous tous les costumes, font le bien ? J'aime, j'appelle, je bénis cette concurrence.

Je me suis servi, messieurs, d'une expression qui vous a étonnés : j'ai appelé de tels maîtres des saints, c'est ma conviction. Quand je les vois ces pauvres instituteurs, dans la détresse où ils sont quelquefois, relégués au fond d'un pauvre village, dans cet étrange isolément d'esprit, dans ce labeur si constant, si aride, si ingrat ; s'ils font leur devoir courageusement jusqu'au bout, je dis qu'ils sont des saints, et je n'ai pas assez de cœur pour les bénir ; et quand j'en trouve d'autre part qui sont révoltés contre leur triste condition ; certes, j'y vois grand péril pour la société, mais ils m'inspirent plus de compassion encore que de colère.

Jusqu'ici donc tout le monde est d'accord, et ceux qui nous attaquent sur ces points-là sont mal informés ou mal inspirés, aveugles ou méchants, ou ingratis.

Il est bien dur de l'avouer, mais ces méchancetés-là ne se commettent guère qu'en France ou en Belgique. Partout ailleurs, en Angleterre, en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Amérique, l'école, l'Eglise, l'instituteur, le prêtre, le religieux, le laïque, le pasteur, le régent, sont en paix, unis d'accord, inseparables. Les lois, les autorités, les mœurs consacrent cette alliance ; et on vit en sécurité dans ces régions tranquilles, où, comme dans un champ bien cultivé, le laboureur et le seigneur se succèdent, l'un préparant le sillon, l'autre jetant la semence, et tous deux offrant à Dieu leur commun labeur et leur moisson.